

Au barreau de Paris, les jeunes avocats s'exercent à l'art oratoire et à la plaidoirie lors du concours de la Conférence en soutenant une question/cause par l'affirmative ou la négative, sur tirage au sort. Le débat actuel sur le devoir conjugal m'a rappelé mon discours prononcé en octobre 1994 lors du troisième tour du concours. Le voici, il s'agit d'un jeu avec les mots et le droit, j'espère qu'il vous fera sourire. Je devais soutenir l'affirmative sur cette question :

Peut-on parler de devoir conjugal?

Matthieu Boissavy

Avocat au barreau de Paris

Il est de ces questions essentielles qui ne souffrent pas de légèreté et qui, touchant à l'être humain dans ce qu'il a de plus intime ne peuvent être abordées qu'avec élévation et spiritualité.

Je dirai donc tout haut ce que beaucoup rêve trop bas.

Avec pour tout bagage la sagesse de KANT, je partirai des fondements de la métaphysique des mœurs conjugales pour contempler ses prolégomènes à toute érotique future lesquels s'énoncent en deux impératifs catégoriques:

- Devoir, c'est pouvoir
- En parler, c'est bien, le faire c'est mieux.

N'oublions pas en effet qu'il pèse sur tout élan amoureux, puisqu'il s'agit de transports en commun, une obligation de résultat.

Tout conjoint, lié par les obligations du contrat de mariage, est donc tenu, fut-ce à son corps défendant, d'exécuter son devoir conjugal.

Mais de grâce, ne brusquez rien.

Ne conjuguez pas le conjugo à la lère personne de l'égoïsme.

"Ma Chérie, Voulez vous ou ne voulez vous point?

Si vous voulez, tant mieux.

Si vous ne voulez pas, tant pis, tant pis pour vous ma belle, Voici la Loi:"

Et à ce moment de l'entretien, vous ne manquerez pas d'évoquer avec elle, certains points de droit et de jurisprudence.

Ne craignez pas de lui susurrer tendrement à l'oreille, dont le lobe ne cesse d'évoquer pour vous les petites pains chauds que maman préparait à quatre heure en rentrant de l'école lorsqu'il faisait froid en hiver et qu'il fallait, déjà, préparer ses devoirs;

A cette oreille dis-je, n'omettez pas de parler de la sensualité méconnue des articles 212 et suivants du Code civil selon lesquels les époux, dans leur communauté de vie se doivent fidélité, secours, assistance.

Vous la croyez alors vaincue, soumise aux lois de l'amour.

Vous vous penchez sur sa peau soyeuse.

Dédaigneuse, elle s'échappe sur l'autre rive du lit.

Votre désir de tendresse est inversement proportionnel à la colère qui monte en elle.

Elle se détourne et fait semblant de dormir.

L'article 212 n'a t'il pas pourtant des charmes irrésistibles?

L'auxiliaire désintéressé de la Loi que vous êtes n'invoque t'il pas à bon droit secours et assistance?

Comment n'auriez-vous pas besoin de secours alors que le désir vous crucifie?

Tout désir est un manque que sa légitime doit assouvir.

Rappelez lui alors que si elle se refuse, vous la poursuivrez pour non assistance à personne en danger.

Résiste t'elle encore?

Menacez la, fouettez la, amoureusement bien sûr, cette fois à grand coup de 242.

Sale petite... biche que j'adore, Mon doux amour, ne sais tu donc pas que la non consommation répétée du mariage, ou même une simple limitation obstinée dans les oeuvres de chair constituent une violation grave du devoir conjugal qui rendent intolérable le maintien de la vie commune?

Amour rime quelquefois avec toujours mais aussi avec... tous les jours.

Alors, consommons le devoir conjugal sans modération, la Faculté de Droit sinon de Médecine nous y engage.

Point d'étreinte sans contrainte.

(Etreinte ou contrainte)

Telle est la loi conjugale.

Le mariage n'est rien d'autre que cette contrainte par corps, cette saisie conservatoire de celle que l'on dispersera demain, à l'aurore, aux enchères de nos désirs.

Mais enfin, Monsieur, c'est une approche bien masculine.

Monsieur le Bâtonnier, Mes chers confrères,

Voudriez-vous du discours inverti d'un orateur travesti.

Quoi donc, Monsieur le SURMAL, vous voilà donc Machiste maintenant.

Ma foi, en amour, je ne déteste pas un peu de haine et le parfum de scandale,

j'aime à le débusquer au sein des gorges profondes et des reliefs les plus doux de la carte du tendre.

Pas de fausse pudeur.

En matière d'amour conjugal, tout ce qui n'est pas indécent est immoral.

Sans quoi le devoir conjugal serait aussi ennuyeux que les devoirs de vacances.

Mais enfin, l'accusé a-t-il conscience qu'il s'est rendu coupable d'un viol conjugal?

Monsieur le Président, je n'ai fait que mon devoir.

Il a raison et je veux prendre la défense de ce mari que l'on accuse, oh paradoxe, d'un excès de fidélité et d'être en somme, amoureux pour deux.

Où est donc l'heureux temps où la justice elle même ordonnait au conjoint défaillant l'exécution sans délai du devoir conjugal, où le seul procès que l'on pouvait faire à son époux était une demande de nullité de mariage pour cause d'impuissance.

Sous l'ancien régime, lors de l'épreuve du congrès judiciaire, le mari soupçonné ne devait-il pas faire la preuve de sa vigueur, en public - comme ici - dans un lit découvert dressé pour la circonstance, sous l'oeil inquisiteur de quatre chirurgiens et de six fortes matrones?

Quoi, alors qu'autrefois, il était honteux de ne pas accomplir le debitum conjugo, voilà qu'aujourd'hui l'on voudrait nous faire grief de servir de toutes nos forces l'institution maritale?

Femmes délaissées, maris refoulés, Unissez-vous.

Pour vous je chante l'hymne du mari méritant.

Gloire au mari Héroïque, qui brave toutes les migraines, tous les "je suis fatiguée - laisse moi dormir" et autres fausses excuses qui devraient être, à nos yeux, les seules causes valables de divorce pour faute.

Gloire à celui qui poursuit chaque nuit la vérité première par laquelle les époux ne sont qu'une seule chair.

Gloire au corps à corps nuptial qui pousse les coeurs unis pour le meilleur et pour le dire haut et fort à expirer leurs plus beaux cris et leur plus tendres soupirs, ce discours amoureux du devoir conjugal.

C'est alors que parvenu au sommet de son éloquence, le mari, le mâle, cet être délicat, mesure la dimension mystique de sa puissance.

Il ne cherche pas le plaisir, qu'allez vous croire?

Il poursuit la quête de la transcendance, il déchiffre les hiéroglyphes du corps et, assoiffé de la connaissance la plus biblique, il cherche sans fin l'alpha et l'oméga du

mystère de l'être humain aux confins du grand amour et de la petite mort.

Toute connaissance passe par la concupiscence.

Par la concupiscence matrimoniale, il va de soit, ce mal dont on use si bien nous dit BOSSUET lorsqu'on s'en sert pour faire fructifier la nature humaine.

Oh, je sais des esprits forts qui se croient libres et qui nous disent que parler de devoir conjugal, c'est parler de la forme la plus perverse de l'oppression légale.

Par dépit, ces êtres chagrins vous diront que cette tyrannie n'est qu'une servitude sous un joug, celui de l'amour forcé.

Laissez les persifler, ces concubins.

Les pauvres, ils sont libres.

follement, faussement libres.

Leurs amours ne sont que paillettes et feu de pailles.

Ils ne connaissent pas les plaisirs et les charmes raffinés et sadomasochistes du mariage fait de lien et de chaînes.

L'amour sous l'alliance est une forteresse.

Tous les poètes et les juristes, pour une fois d'accord, vous le diront, la vraie liberté ne peut naître que de la contrainte.

La liberté est obéissance à la Loi ouvre le contrat social

Allons assez tergiversé.

Pour une fois, la seule au monde peut être,

Pour une fois que le devoir est un plaisir.

Et l'on voudrait nous le retirer.

Contester le droit de parler de devoir conjugal?

Mais comment peut-on parler d'autre chose?

Il est vrai diront certaines femmes malicieuses: Des paroles, toujours des paroles, le devoir conjugal ne se paye pas de mots.

Et il n'est pas rare de trouver, dans des lits ou reposent des maris oublieux de leur maritale condition, des femmes divines joindre le geste à la parole.

Arrêt sur image.

Dis donc mon homme.

Cela fait bien mille et une nuit que tu m'endors avec d'innocentes paroles d'amour.

Ce ne sont que des contes à dormir debout.

Ce soir, s'en est finit de ces sérénades soporifiques.

Avec le retard, les intérêts cumulés, les pénalités, j'exige le paiement de tes dettes amoureuses.

Pour t'acquitter intégralement de ton devoir, tu me dois au moins mille et une preuves d'amour avant l'aube.

Quel mari, je vous le demande aurait le coeur de refuser une telle proposition.

C'est la moindre des choses qu'il puisse faire.

Hercule lui même, n'a pas reculé devant la tâche.

Son treizième travail est injustement oublié et cent femmes en une nuit peuvent attester de son obéissance scrupuleuse à un devoir conjugal, il est vrai, polygame.

Ce qu'un demi-dieu, donc un demi-homme a accompli, un homme complet ne saurait être quitte en faisant moins.

Ces paroles vous choquent-elles?

Je les trouve plus saines que la parole éperdue d'une épouse dédaignée qui non seulement n'est pas mère mais de plus ne se sent plus femme.

Comme elle aimerait que soit rompu le silence de l'indifférence et qu'il lui reparle du devoir conjugal chaque jour et à toute heure... A toute heure?

Je conviens qu'il est des sujets que l'on traite mieux à minuit qu'à midi.

Ces mêmes mots que je dénoncerai avec vous au grand jour comme autant d'agressions et de harcèlements sexuels accompagnent le plaisir et la jouissance au milieu de la nuit complice qui les rend légitimes.

Il est des sujets dont on parle mieux sur un lit qu'à la barre,

des paroles qui choquent l'oreille dans un salon et qui ne trouvent leur résonance qu'entre les quatre colonnes d'un lit.

La vérité de mon discours serait, je l'avoue plus éclatante et incontestable encore à l'épreuve des draps en fête.

Mais alors même, que l'on s'apprête à venir la contester à la barre après moi, j'ose croire que mon contradicteur n'aura qu'une hâte, celle de se dédire et de se contredire... cette nuit même, lorsqu'à genoux, au pied de son lit conjugal, il implorera le pardon de son épouse.

Trêve de bravades et de forfanteries, le devoir conjugal est un trop simple et trop classique sujet de plaisanterie.

Avant de le tourner en ridicule, si vous voulez encore entendre parler de devoir conjugal, qu'il vous suffise de suivre ce vieux couple qui s'appuie l'un sur l'autre pour descendre l'escalier d'une maison trop grande pour eux à présent.

A présent que les chambres ne résonnent plus des rires et des pleurs des enfants.

A présent que l'on sait le devoir accompli et qu'il reste à passer la dernière épreuve sans que l'un trébuche trop vite avant l'autre.

Ils ont été l'un pour l'autre, l'un en l'autre jusqu'à n'être plus qu'un, à marcher cote à cote du même pas fragile.

C'est dans leurs bras noués et enlacés, c'est dans leurs yeux que se lit et s'exprime toute la beauté d'avoir dépassé les facilités et les caprices pour faire du devoir conjugal, cet art si difficile de vivre ensemble et de s'aimer.

S'aimer à se le dire, s'aimer à se marier.

Matthieu Boissavy
Avocat au barreau de Paris

Discours au 3ème Tour du
concours de la Conférence du
Barreau de Paris
Octobre 1994